



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/06/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 juin 2009
D - 20090354

Aujourd'hui Lundi 22 juin Deux mil neuf, à quinze heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 15 H 20 à 16 H 50 et de 18H à 18 H 25)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*préside la séance de 15 h 20 à 16 h 50 et de 18 h à 18 h 25*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Chafika SAILOUD,

Eglise Saint-Martial. Restauration du clocher. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clocher de l'église SAINT MARTIAL a été confié à Madame Carole DUPUIS LE MARECHAL, architecte, pour un coût de travaux estimé à la somme de 440 781€ TTC (valeur décembre 2007). Par délibération D-20080579 du 27 octobre 2008, les marchés de travaux ont été signés pour un montant de 409 429.53€ TTC.

En cours de chantier, des désordres importants non identifiés lors du diagnostic initial, mettant en péril les propriétés structurelles de l'édifice ont été relevées :

joints entre pierre très fortement dégradés :

vide de construction au niveau des quatre contreforts des baies de la chambre des cloches, lieu de contraintes importantes liées au poids de la coupole et aux poussées des arcs pleins cintres.

Des réparations doivent être mises en oeuvre :

consolidation de l'édifice par refichage profond, comblement des vides et coulinage, modification du mode opératoire : remplacement des pierres et des fers accompagnés du démontage de la partie haute du clocher et remplacement du travail en sous œuvre initialement prévu.

Ces prestations complémentaires peuvent être partiellement compensées par des économies sur des travaux de rejointoiement, nettoyage intérieur non indispensables.

Par ailleurs, un rectificatif de la norme NFC 17102 protection contre la foudre de juillet 1995 applicable depuis le 01 février 2009 nécessite la mise en œuvre de deux conducteurs de descente au lieu d'un prévu initialement.

Le coût supplémentaire global s'élève à 17 509, 76€ TTC (+4.28 %), portant le montant de l'opération à 426 939.29€ TTC.

Ces ajustements nécessitent de passer les avenants aux marchés suivants :

Lot n° 1 Maçonnerie – Pierre de taille
Marché M080462 – Entreprise Cazenave

Refichage profond,
Coulinage des maçonneries,
Comblement des vides au nombre de quatre par tête de contrefort.

Montant du marché :	323 520.85€ TTC
Montant de l'avenant :	15 743.27€ TTC
Nouveau montant du marché :	339 264.12€ TTC

Lot n° 3 Paratonnerre
Marché M080464 – Entreprise Brouillet Protection

Rajout d'un conducteur de descente.

Montant du marché :	5 197.82€ TTC
Montant de l'avenant :	1766.49€ TTC
Nouveau montant du marché :	6964.31€ TTC

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, article 324, rubrique 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 juin 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE